

Gestion des risques opérationnels : comment répondre aux nouvelles exigences de la FINMA ?

Circulaire 2008/21 "Risques Opérationnels - Banques" révisée : quels changements ?
Gestion des données critiques, résilience opérationnelle, TIC, risque ESG, risques émergents

Jérôme Mingard,
Directeur, FS Digital Assurance
& Emerging Technologies,
PwC Suisse, Genève

Olivier Maes,
Director,
Deloitte AG, Zurich

Anthony Gremion,
Manager, FS Audit,
PwC Suisse, Genève

Isabelle Cartier-Rumo,
Associée | Financial Services,
Responsable de la succursale
de Genève, Expert-comptable
diplômé, CIA, CRMA,
BDO SA, Genève

LES NOUVEAUTÉS DE LA CIRCULAIRE

9.00 Pourquoi la circulaire Risques opérationnels - banques 2008/21 a-t-elle été révisée ? Quelles sont les nouveautés ?

- Conséquences pour les banques de l'accent mis sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), la gestion des données critiques, et la résilience opérationnelle.
- Qu'attend la FINMA du Conseil d'Administration, de la Direction Générale, et des fonctions de contrôle ?

Jérôme Mingard

10.30 Pause-café

GESTION DES RISQUES COMPLIANCE-AML

10.50 Focus sur les risques compliance AML

- Exemples de risques compliance AML
- Indicateurs qualitatifs / quantitatifs de l'impact d'un compliance AML inhérent
- Quelle granularité dans l'identification/mesure des risques inhérents ?
- Quelles mesures d'atténuation de différents risques compliance AML ?
- Quels indicateurs pour évaluer l'impact des mesures d'atténuation de différents risques compliance AML ?
- Quelle granularité dans l'identification/mesure des mesures d'atténuation ?

Olivier Maes

GESTION DES RISQUES ESG

11.30 Comment la durabilité / le risque ESG transforme-t-il la gouvernance des risques dans les institutions financières ?

- Evolutions réglementaires à l'origine des risques ESG et comment les entreprises peuvent y faire face
- Risques climatiques - le cœur de l'action
- Directions générales pour l'ESG dans les prochaines années

Anthony Gremion

12.10 Déjeuner

INCIDENTS OPÉRATIONNELS ET PERTES

13.40 Collecter et analyser systématiquement les données de pertes internes et des incidents externes liés à des risques opérationnels : quelles exigences pratiques

- Incidents opérationnels
- L'analyse des incidents en termes de réalisation de certains risques bien identifiés

- Délai de résolution d'incident
- Exemples pratiques
- Pertes internes
- Analyse des pertes internes dues aux risques opérationnels
- Comment appliquer le principe de proportionnalité à la collecte des données en matière de pertes : quand la collecte systématique est-elle exigible ? Que serait une collecte non systématique / proportionnée ?

Isabelle Cartier-Rumo

REPÉRER LES RISQUES ÉMERGENTS

14.20 La question des « risques opérationnels émergents » : comment repérer l'existence de risques émergents si on n'a pas défini à l'avance des indicateurs pour observer/mesurer un risque ?

- Comprendre la cartographie des risques opérationnels et des scénarios
- Evaluation des risques sur base des scénarios.
- Exemples de pratique dans le secteur bancaire sur base de scénarios d'apparition de risques émergents

Olivier Maes

15.00 Pause-café

ÉVALUER L'EFFICACITÉ DU CONTRÔLE DES RISQUES

15.20 Évaluer les résultats du contrôle des risques : l'efficacité opérationnelle du contrôle des risques

- L'évaluation de la qualité du contrôle des risques inhérents : leur identification, leur mesure
- L'évaluation de l'efficacité des mesures de contrôle et d'atténuation
- Tester l'efficacité opérationnelle des contrôles clés périodiquement : comment ? Quelle périodicité ?
- Examiner l'efficacité des contrôles clés de manière indépendante : séparation des fonctions (LOD1 et LOD2) : comment appliquer le principe de proportionnalité autorisée en la matière ?
- Qu'en est-il de la supervision consolidée ?

Olivier Maes

16.00 Fin de la conférence

Gestion des risques opérationnels : comment répondre aux nouvelles exigences de la FINMA ?

Informations pratiques

Renseignements et inscriptions

par tél: +41 (0)22 849 01 11

par fax: +41 (0)22 849 01 10

par e-mail: info@academyfinance.ch

par courrier: Academy & Finance SA,

3 chemin de la marbrerie, CH-1227 Carouge

www.academyfinance.ch

Lieu de la conférence

Hôtel Président Wilson

47 quai Wilson, Genève

Visio conférence

Le lien Zoom et le mot de passe seront envoyés le 26 avril après-midi.

Prix

1160 CHF (+ TVA 7.7%)

Inscriptions supplémentaires de la même société : -50%

Inscription et paiement

Règlement par virement bancaire ou par carte de crédit. Le montant facturé sera débité dès réception des informations relatives à la carte. Dans tous les cas, une facture vous sera transmise par email.

Annulation

Les annulations reçues avant le 20 avril 2023 seront remboursées à hauteur de 90%. Les annulations reçues après le 20 avril ne seront pas remboursées. Pour être prise en compte, toute annulation doit être formulée par écrit (email, courrier ou télécopie) avant la conférence. Si l'annulation n'est pas reçue par courrier ou par fax avant la conférence, le montant total de l'inscription sera dû. Un remplacement est admis à tout moment. Il doit être communiqué par écrit avant la conférence.

Bulletin d'inscription

Je m'inscris à la conférence "Gestion des risques opérationnels : comment répondre aux nouvelles exigences de la FINMA ?" à Genève le jeudi 27 avril 2023.

Je participerai : en présentiel online (Zoom)

Pour plus de confort, inscrivez-vous par téléphone au +41 (0)22 849 01 11.

1^{ER} INSCRIT

Prénom et nom

Fonction

E-mail.....

2^{ÈME} INSCRIT (-50%)

Prénom et nom

Fonction

E-mail.....

Société.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Tél Fax.....

Nom et adresse email de la personne responsable du paiement de la facture

.....

Virement bancaire Mastercard VISA

N° de carte: _____/_____/_____/_____ Date d'expiration: ____/____

Nom du détenteur de la carte

Date

Signature.....

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.